

ARRETE MUNICIPAL n° AC 2026.76^{bis}

(annule et remplace le précédent envoi)

Objet :
**Réservation du domaine public
pour la Batterie Fanfare**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la Sécurité intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu la demande présentée par **Madame MAUGIN Julie, présidente de la Batterie Fanfare de Saint-Jorioz**, pour permettre l'organisation d'un évènement « Musik'amigos » le samedi 13 juin 2026.
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réserver les espaces publics et des places de stationnement, le long de la promenade du bord du lac, afin de faciliter les Aubades des musiciens.

ARRÊTE

Article 1 :

Les organisateurs ont l'autorisation d'occuper les emplacements suivants :

- Esplanade de l'espérance, près de l'embarcadère et près du pont du Laudon.
- Devant l'entrée de la plage municipale
- Esplanade à proximité de la roselière

Afin d'organiser des aubades, pour le « musik'amigos » **le Samedi 13 juin 2026 de 16h30 à 20h30.**

Article 2 :

Les musiciens de la batterie fanfare ont autorisation de stationner les véhicules au niveau des anciens bâtiments de l'UCPA le temps de la manifestation.

Article 3 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz (RESANA),
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ A la Batterie Fanfare de Saint-jorioz, lasaintjorienne@la poste.net
- ◆ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 29.04.2026

Le Maire

Michel BEAL

